



Circulaire de référence : https://portail.ac-amiens.fr/inspections/enquetes/elections60/2013_ElectionsCE/elec_circulaire.pdf

L'accès à l'application en ligne se fait par le portail Arena : <https://portail.ac-amiens.fr/arena/> et au moyen de la clé OTP, menu **Enquêtes et pilotage**, lien [Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école](#).

Pour les enseignants faisant fonction, le lien n'apparaît pas sur le portail Arena mais en copiant-collant l'URL ci-après dans le navigateur, il est possible d'accéder à l'application : <https://portail.ac-amiens.fr/inspections/enquetes/elections60/>

Première connexion

1ère connexion
"Je certifie avoir reçu la totalité des listes à déclarer avant la date du 03 octobre 2011 minuit."
Toute liste ou demande de modification reçue après cette date ne doit pas être prise en compte.
Valider en cochant cette case:

Validation

Lors de la première connexion, il est demandé de valider la réception des listes à la date de rigueur.

ATTENTION
Pour les écoles en RPI, la validation par une des écoles bloque l'accès aux espaces de gestion des listes et de saisie des résultats pour les autres écoles du RPI.

Page d'accueil

ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ÉCOLE.

Identifiant utilisateur : []
MOT DE PASSE : []
Circoscription: SENLIS

Synthèse des données enregistrées

Gestion des listes et des candidats: X
Saisie des résultats: X

Les croix indiquent que la saisie n'a pas été enregistrée.

Les menus

- Gestion des listes et des candidats**: Déclaration de listes et des candidats. Suppression et ajout de listes. Edito des bulletins de vote au format PDF.
- Saisie des résultats**: Accessible le jour des élections. Espace de saisie des résultats du scrutin.
- Synthèse et résultats**: Synthèse des différentes opérations électorales et de leur état d'avancement. Nota Bene: pour les RPI, chaque école du RPI peut visualiser cet espace.
- Aide**

Le calendrier

****Calendrier****
Etablissement de la liste électorale : 20/09/2013
Opération terminée
Dépôt des listes : 30/09/2013 minuit
DERNIER JOUR!
4 jour(s) restant
Etape 1. Saisie des listes et des candidats
Début : 20/09/2013
Fin : 04/10/2013
Etape 2. Saisie des résultats.
Début : 11/10/2013
Fin : 12/10/2013
Accès dans 11 jour(s)

Indique les échéances ainsi que les dates d'ouverture et de fermeture des différents menus.

1. Cas de carence de candidat

La déclaration de carence doit être faite entre la date-limite de dépôt des listes de candidatures et la date-limite de saisie des listes sur l'application.

Si mon école est en carence de candidature (absence de candidat / absence de liste recevable) au 03 octobre 2011 minuit. Je valide ce statut en cochant la case et je termine en cliquant sur le bouton déclarer.

Je déclare mon école en carence de candidature

Valider la carence

En cas d'absence de candidats ou de listes recevables, l'état de carence doit être prononcé à la date de clôture de réception des listes

Vous souhaitez déclarer votre école en carence de candidature: absence de liste recevable à la date du 03 octobre 2011 minuit.
La mise en carence de votre école est définitive.

Nombre de classe(s) concernée(s) par la demande : []

Je confirme ma demande:

Confirmer la carence

La déclaration de carence étant irréversible, une confirmation est nécessaire ainsi que le nombre de classes concernées pour permettre la gestion du tirage au sort ultérieur.



3. Saisie des résultats

Lors de la saisie des résultats, les listes vides (sans candidat) seront AUTOMATIQUEMENT effacées.

Le nombre de sièges doit être égal au nombre de classes de l'école.

Le nombre d'électeurs est le nombre total de parents (en général, 2 par famille).

Saisie des résultats du scrutin des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école

Espace ouvert le jour du scrutin.

Nombre de sièges à pourvoir (N=nombre de classes)

Nombre d'électeurs inscrits :

Nombre de votants :

Bulletins blancs et nuls :

Saisie des suffrages exprimés par liste

Liste A-Hors Asso présentée par Jean Dupont :

Liste B-Hors Asso présentée par Paul Martin :

Enregistrer les résultats

RESTRIC TIONS
L'ensemble des champs doit être pourvu.
Seuls les caractères numériques sont autorisés.
Le total des scores de chaque liste doit être égal au nombre de votants moins le nombre de bulletins blancs ou nuls

***Le nombre de sièges pourvus par tirage au sort devra faire l'objet d'un envoi ultérieur dans un délai de 5 jours après la proclamation des résultats.**

4. Synthèse après saisie

Une fois les résultats enregistrés, le procès-verbal sera éditable au format pdf.

Liste Liste A-Hors Asso.

Sièges obtenus par suffrage : 3
Calcul des restes par liste : 1,6
Nombre de candidats de la liste : 2
Nombre de siège(s) remis à attribuer par tirage au sort car nombre de candidats inférieur au nombre de sièges obtenus : 1
Pourcentage de suffrages exprimés : 61,4%

Synthèse des résultats pour chaque liste présentée

Liste Liste B-Hors Asso.

Sièges obtenus par suffrage : 1
Calcul des restes par liste : 21,2
Nombre de candidats de la liste : 3
Nombre de candidats de la liste sans siège : 2
Nombre de siège(s) remis à attribuer par tirage au sort car nombre de candidats inférieur au nombre de sièges obtenus : 0
Pourcentage de suffrages exprimés : 38,6%

Synthèse des résultats pour chaque liste présentée

Bilan et attribution de sièges

Total sièges pourvus par suffrage : 3
Total des sièges à tirer au sort : 1
Total des sièges à attribuer au plus fort reste : 1
1 siège attribué à la liste Liste B-Hors Asso au plus fort reste

Synthèse globale sur l'attribution des sièges

Candidats déclarés élus

Titulaires	Suppléants
Dupont-Jean - Liste A-Hors Asso (présentée par Jean Dupont)	
Garde-François - Liste A-Hors Asso (présentée par Jean Dupont)	
Paul-Martin - Liste B-Hors Asso (présentée par Paul Martin)	Aurèle Tarc
Mélanie-Durte - Liste B-Hors Asso (présentée par Paul Martin)	

Synthèse des candidats élus, non élus et suppléants.

Liste(s) déclarée(s) pour votre école :

- Liste A-Hors Asso: présentée par Jean Dupont (Imprimer la liste)
- Liste B-Hors Asso: présentée par Paul Martin (Imprimer la liste)

Candidat(s) déclaré(s) pour votre école et statut :

- Liste Jean Dupont
 - Dupont Jean - élu
 - Garde François - élu
- Liste Paul Martin
 - Paul Martin - élu
 - Mélanie Durte - élu
 - Aurèle Tarc - suppléant

Espace de synthèse de l'état de différentes opérations électorales.

Synthèse des résultats enregistrés

Liste	Score	Siège(s) obtenu(s) par quotient	Siège(s) obtenu(s) au plus fort reste	Pourcentage
Liste A-Hors Asso	70	2	0	61,4%
Liste B-Hors Asso	44	1	1	38,6%

Nombre d'inscrits: 155
Nombre de votants: 122
Nombre de bulletins blancs: 8
Quotient électoral: 22,8

ATTENTION : l'attribution des sièges non pourvus par tirage au sort n'a pas été réalisée.
Procéder à l'attribution par tirage au sort.
Valider les résultats sans procéder à un tirage au sort

Editer le procès verbal

Alerte dans le cas de siège restant à attribuer par tirage au sort.

ATTENTION : l'attribution des sièges non pourvus par tirage au sort n'a pas été réalisée.
Procéder à l'attribution par tirage au sort.
Valider les résultats sans procéder à un tirage au sort.

Cas de sièges restants à pourvoir par tirage au sort.
1) Pas de tirage au sort effectué: les résultats doivent être validés en l'état.
2) Des sièges vont être pourvus par tirage au sort.

Choix de candidat(s) par tirage au sort.

Gestion des attributions de sièges par tirage au sort. La sélection doit s'opérer parmi les candidats non élus listés ci-dessous.
Si aucun candidat n'apparaît cela signifie que tous les candidats présentés ont été élus.
Si vous souhaitez attribuer des sièges par tirage au sort, prendre contact avec la DISVEL IA de BEAUVAIS
Cocher l'élus désigné par tirage au sort.

Nom	Prénom	Désigné par tirage au sort
Tarc	Aurèle	<input type="checkbox"/>

Candidat(s) de la liste Paul Martin

Valider le tirage au sort

Cas 2 : des candidats restent sans sièges.
Le tirage au sort se fait prioritairement parmi ces candidats.